MODALITES D'APPLICATION

2ème PAIRE *MEME DE MARQUE*

Transformez vos points de fidélité et **offrez-vous** UNE 2ème PAIRE *MEME DE MARQUE*
Pour vous ou vos proches ! **En optique ou en Solaire**… *Quand vous voulez* !

DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DE VOS POINTS DE FIDELITE MYOPTICEO® :

« L'offre 2ème Paire *même de Marque* » s'applique sur les montures sélectionnées par l'opticien dans le magasin OPTICEO concerné, et dans la limite des stocks disponibles au moment de l'achat par le client ou par son représentant légal.

Pour bénéficier **de l'offre 2ème Paire** *même de Marque*, vous devez disposer sur votre compte de Fidélité « MYOPTICEO » du nombre de points suffisant tel qu'indiquait ci-dessous :

Nombre de points nécessaires sur MY OPTICEO selon le Type d'offres choisies	**Type d'offres**	**Type d'équipement optique (hors traitements & suppléments)**	**Remise TTC sur le Prix de la monture affiché en magasin***
100 points	**2ème Paire** *BY OPTICEO®*	**Monture 2ème Paire** + Verres Unifocaux Gratuits	
200 points		**Monture 2ème Paire** + Verres Progressifs Gratuits	
500 points	**2ème Paire *même* de Marque** Optique ou Solaire*	**Monture 2ème Paire même de Marque Optique** ou **Solaire**	-100€
700 points			-120€
900 points			-140€

- Le choix des verres gratuits montés sur la 2ème Paire même de Marque doit s'effectuer le jour de l'acceptation du devis de la 1ère paire, ils sont standards, non traités, non durcis, non antireflet, non amincis et dans la limite de correction de -6.00/+6.00 cyl.2.00, sph+cyl inf ou égal à 6.00 en Unifocal et -6.00/+5.00 cyl.4.00, sph+cyl inf ou égal à 5.00, add 0.75 à 3.50, en progressif ; de correction identique au 1er équipement acheté. Dans le cas d'une correction visuelle hors limite indiqué ci avant, le client bénéficie de 50% de réduction sur ses verres 2ème Paire même de Marque du tarif normal. Dans le cas d'une 2ème Paire de Marque en solaire, la monture solaire est à choisir dans la collection 2Pour1 Solaire®. Si le prix TTC de la monture dépasse la valeur offerte par OPTICEO, le client paie la différence.

Il vous est possible de demander à **bénéficier sur votre monture optique d'options complémentaires** au tarif préférentiel tel que précisé dans les modalités d'applications des traitements et suppléments, après établissement d'un devis.

Il vous est possible de **retirer plus tard** (dans la limite maximum des conditions générales de votre compte de Fidélité « MYOPTICEO ») si vous le souhaitez, **votre monture « 2ème Paire même de Marque »**.

- **Dans ce cas-là, les verres ne sont plus gratuits mais vous bénéficiez d''un tarif préférentiel** de 29 € TTC en verres Unifocaux et de 89 € TTC en verres Progressifs, hors traitements et options et dans la limite de correction et modalité indiquée ci avant.

L'offre 2ème Paire *même de Marque* est valable dans tous les magasins OPTICEO participants, du 01 Octobre 2018 au 31 Décembre 2019 inclus, **sur présentation d'une ordonnance en cours de validité**. Aucune réduction, échange ou remboursement ne peut se substituer à cette offre.

Les lunettes sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE.
Demandez conseil à votre opticien. Septembre 2016. RCS Toulouse 453 029 613.